

ECH@du RESEAU

N° 240

Vendredi 31 janvier 2025

É D I T O

Le récent Forum Economique Mondial de Davos qui rassemble la « crème » de la gouvernance mondiale, économique, politique, médiatique, fera date. Après avoir vanté pendant des années, le capitalisme comme seul rempart contre la précarité et l'extrémisme politique, voilà que tous ces seigneurs de l'économie se mettent à genoux devant le nouvel empereur aux prétentions mondiale : Trump. Appuyé par son génie Musk, il a déclaré la guerre à la terre qu'il veut forer (violer) partout, mais aussi aux femmes, aux LGBTQIA+, et surtout aux étrangers assimilés aux terroristes. Pour elles et eux, il veut continuer le mur de séparation avec le Mexique, construire de gigantesques camps d'internement, organiser des déportations... Bien sûr, cela nous rappelle des choses ; et le plus triste est que les gouvernements européens vassalisés, affichent l'intention de suivre le même chemin. Les propos de Mr. Bayrou sur la submersion/invasion, et la nouvelle création du Comité Interministériel de Contrôle de l'Immigration en sont des signes. Mais, outre-Atlantique comme ici, l'objectif n'est pas de se passer de « sans papier », car nos économies s'écrouleraient. Non! il s'agit, une fois encore, de fabriquer des néo-esclaves (cf notre article *Histoire des migrations*). Dans les années 1990, les sans-papiers ne se sont pas laissés faire. Avec les solidaires, ils et elles ont tenu le devant de la scène politique.

I N F O S I N T E R N A T I O N A L E S

Pour les personnes réfugiées, des voies légales et sûres (comme les couloirs humanitaires) ; la Fédération de l'Entraide Protestante nous l'explique : [Regards Protestants](#).

En Tunisie, rassemblement de défenseurs des migrant/es à l'occasion de la journée de l'Esclavage : [Infomigrants](#).

En Allemagne, la Droite se radicalise sur la question de l'immigration : renforcement de l'arsenal des mesures contre l'immigration irrégulière et remplacement de la législation européenne sur l'asile, jugée « dysfonctionnelle », par le Droit national : [Le Monde](#) (27/01).

Le Honduras prépare une réponse aux expulsions massives de personnes exilées par les USA : [Frances.prensa-latina](#).

Le Brésil réclame des explications à Washington pour le « traitement dégradant » de personnes exilées : [Mediapart](#) (26/01).

À la frontière mexicaine, des personnes exilées dans l'expectative face à la politique de Trump visant à « mettre fin à la désastreuse invasion » du pays : [Rfi.fr](#).

I N F O S N A T I O N A L E S

La nouvelle circulaire Retailleau sur les conditions de régularisation des sans-papiers

- Ce qu'elle contient : [Legifrance](#), [Infomigrants](#), [Publicsenat](#), [Mediapart](#) (24/01).

- Des réactions : [La voix du Nord](#), [Francetvinfo 1 et 2](#), [La Croix](#), [Le Parisien](#).

- Des bénévoles de [La Cimade](#) s'expriment : reportage de [Basta.média](#).

Le Premier Ministre évoque un « sentiment de submersion » migratoire, reprenant la terminologie RN : [Francetv 1, 2, 3](#) ; [Mediapart](#), [Infomigrants](#), [Le Monde](#) (28/01).

Les chiffres des OQTF sont-ils artificiellement gonflés ? À lire sur [L'indépendant](#).

Un an après la loi « Immigration et Asile », les associations pointent "les conséquences dramatiques sur la vie" des étrangers : [Infomigrants](#), [Anafé](#), [Voxpublic.org](#).

Création du Comité Interministériel de Contrôle de l'Immigration qui vise le « contrôle des flux migratoires » : [Legifrance](#).

La migration dans les médias : « la perception des personnes exilées est totalement biaisée aujourd'hui » : [France Terre d'Asile](#).

Aide médicale d'État (AME) ; ce que sa suspension changerait vraiment : [Econostrum.info](#).

Les conséquences d'une politique de non-accueil « à contre-courant du contexte climatique actuel » : les sans-abri ont été les premiers touchés par les inondations historiques en Ille-et-Vilaine : [Reporterre](#).

Incendie, racisme, jets de pierre ; à Mayotte, les tensions montent sur la mise à l'abri des personnes exilées après le cyclone Chido : [Streetpress.com](#).

À Paris, des lycéens étrangers expulsés de leurs logements en pleine année scolaire et contraints de rejoindre des centres d'hébergement d'urgence à travers la France. Un bouleversement qui menace leur poursuite d'études : [Mediapart](#) (27/01).

Des familles de demandeurs d'asile à la rue saisissent la Justice : [Infomigrants](#).

Au Pays basque, le retour du délit de solidarité mobilise. Environ 2 500 personnes ont manifesté, à deux jours du procès de 7 militants accusés d'avoir aidé 36 personnes à pénétrer en France. Depuis 2021, 9 personnes sont mortes en tentant de passer cette frontière : [Sud Ouest.fr](#), [Mediapart](#) (27/01).

Intervention de la Gendarmerie dans un collège (à Maizières-lès-Metz) pour arrêter une élève dont la famille fait l'objet d'une OQTF : [Moselle.tv](#), [Infomigrants](#). Elisabeth Borne, ministre de l'Education Nationale lui a rappelé la loi qui l'interdit. Pourquoi le Proviseur n'a-t-il pas réagi ?

La Métropole de Lyon saisit la Justice pour ouvrir un centre d'accueil de jeunes exilés à Ecully, auquel s'oppose le maire LR : [Lyon capitale.fr](#).

La Défenseure des Droits pointe de graves atteintes aux droits des MNA de la part de l'État dont la responsabilité est de « rester garant du respect de l'intérêt supérieur de l'enfant ». Après plusieurs années d'enquête, l'autorité indépendante vient de publier une décision d'une ampleur inédite : [Mediapart](#) (29/01).

I N F O S R É G I O N A L E S

Commémor'ation mort-es aux frontières ; rendez-vous du 6 au 8 février à Briançon et Montgenève à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le régime de mort aux frontières, pour exiger justice et réparation pour les victimes et leurs familles. Programme sur [Facebook Tous Migrants](#).

Le Réseau Hospitalité 05 accompagne 10 Mineurs Non-Accompagnés. A Gap, il a pris la suite du *Secours Populaire* pour assurer payer le restaurant scolaire (4,20 €). Si vous souhaitez les aider, suivez le lien [hébergement scolaire](#).

RUSF (réseau université sans frontière) lance une pétition contre la nouvelle politique de différenciation des frais d'inscription à AMU (Aix Marseille Université) qui va éliminer de fait les étudiant/es étranger/es ayant des moyens financiers limités. Vous pouvez la signer sur [RUSFAMU](#)

INFOS MARSEILLE

Solidarité Toit est une association qui a pour but de développer un esprit de fraternité en réunissant les moyens de loger des familles vulnérables le temps qu'elles puissent accéder à l'exercice des droits humains fondamentaux, en particulier au droit de travailler, de signer elles-mêmes un bail, de subvenir aux frais liés à ce logement. Elle organise un loto samedi 1er février à la maison municipale de Saint-Louis, 24 chemin de St Louis au Rove 13015, de 14h00 à 17h00.

Le collectif ALERTE nous alerte : Concernant l'hébergement d'urgence : à Marseille, depuis le 1er janvier, 3 personnes sont décédées à la rue ; 16 400 se sont retrouvées au moins une fois à la rue en 2022 ; dans les Bouches-du-Rhône, 80% des demandes sont sans réponse ; en PACA, en 2023, 38 000 ont appelé le 115... **ALERTE**. Pourtant le Code de l'Action Sociale et des Familles en a fait un droit inconditionnel (art. 345-2-2). Le « délinquant » est défini comme ayant un comportement contraire à la loi et relevant du code pénal... de qui parle-t-on ?

VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ 13

L'Instagram du Réseau Hospitalité 13 ! Un nouvel outil de communication va voir le jour la semaine prochaine ; il viendra compléter la panoplie des outils déjà existant : site internet, Facebook, journal hebdomadaire. Il a pour nom « *reseau.hospitalite* ». Des posts seront publiés régulièrement chaque semaine.

Campagne d'adhésion 2025 ; elle vient d'être lancée. Dans un contexte national et international plus que préoccupant, la xénophobie et le mépris des droits fondamentaux s'étalant sans honte et, semble-t-il, sans limite, l'adhésion de toutes celles et de tous ceux qui le veulent est essentielle pour la vie d'une association comme le Réseau Hospitalité déterminée à résister et à poser des alternatives. Le montant des cotisations reste inchangé : individuelle/5€, personne morale/30€. Vous pouvez le faire avec le site *HelloAsso* (<https://www.helloasso.com/associations/reseau-hospitalite/adhesions/adhesions-2025>) ou par chèque, libellé au nom de « association Réseau Hospitalité » et accompagné du bulletin d'adhésion **ci-joint**, à envoyer à Jean-Pierre Cavalié, 25 vallon de la Rougère 13240 Septèmes les Vallons. Nous vous remercions pour votre soutien.

Réunion pour celles et ceux qui sont volontaires (ou y songent) pour accompagner les personnes exilées : jeudi 6 février à 18h00 à la MMDH, 34 cours Julien, 13006.

Assemblée Générale statutaire : jeudi 27 mars, de 17h30 à 21h00 à la Maison des Associations, sur la Canebière.

Soirée participative « chants militants » ; vendredi 4 avril à la Maison des Associations, sur la Canebière, de 18h30 à 21h00. Vous voulez que ça change ? Alors on va vous faire chanter ! Un recueil de 30 chansons engagées vous sera remis et nous les apprendrons et chanterons ensemble.

CULTURE

« **Le prince à la petite tasse** », roman de Emilie de Turckheim ; l'autrice a accueilli à son domicile un réfugié et nous livre son expérience, formidable aventure vécue ([Babelio](#)).

HISTOIRE DES MIGRATIONS

21) L'esclavagisme néolibéral : En 1983, le gouvernement Mitterrand se rend compte que sa politique d'augmentation du pouvoir d'achat pour relancer la demande (Keynes et Fordisme) s'est traduite par une hausse des importations, car on achète de plus en plus « étranger ». Le déficit de la balance commerciale se creuse, ce qui accroît l'inflation. Nous perdons d'un côté ce que nous avons gagné de l'autre. La décision est alors d'entrer dans la « mondialisation », la guerre économique qui impose le « moins cher » et donc un coût de la main d'oeuvre en dessous du SMIG. Trois mécanismes vont être mis en place : l'automatisation de la production pour se passer de main d'oeuvre, la délocalisation des entreprises vers des pays où l'écart peut être de 1 à 70. Mais, pour les secteurs utilisant beaucoup de main d'oeuvre et que l'on ne pouvait pas délocaliser (BTP, agriculture, service à la personne...), il fallait une troisième solution. En 1986, puis 1993, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, modifie le CESEDA (*code de l'entrée et du séjour des étrangers, et de la demande d'asile*) pour mettre en place une machine administrative pour créer des travailleurs sans droit en créant des « sans papier ». Au-delà de la complexité de la loi, le principe est simple : pour régulariser sa situation, les étrangers ne vont plus à la Préfecture, mais doivent rentrer au pays pour demander un visa qui est discrétionnaire. Comme la réponse peut prendre des mois, voire ne jamais arriver, les gens comprennent vite que s'ils partent, ils ne reviendront pas et donc ils restent... en situation irrégulière, pratiquement sans droit. La répression dont les « rafles » (de sinistre mémoire) sert à faire régner la peur pour que personne ne bouge et accepte des conditions de travail à la limite du néo-esclavagisme. Il fonctionne toujours.

AGENDA

Les permanences :

Les lundi, de 18h00 à 20h00, permanence juridique du collectif *Al Manba*, 8 rue Barbaroux, 13001Marseille.

Les mercredi et jeudi, 14h00-17h30, permanence pour les MNA organisée par *l'association soutien 59 St Just*, à La Base, aux Chartreux

Les mercredi, 14h00-17h00, permanence juridique pour les personnes en demande d'asile, au local de l'AUP, 62 bd du Jardin Zoologique, 13004.

Les mardi, 18h30, permanence d'accès aux droits sociaux organisée par l'AUP, 62 bd du jardin zoologique, Marseille 13004.

Samedi 1er février, 18h00, soirée de soutien aux exilé.es de la frontière franco-italienne, à l'*Amicale du Futur*, 31 rue S. Gryphe, Briançon ([Facebook](#)).

Samedi 1er février, 14h00-17h00, loto de l'association *Solidarité Toit*, maison municipale de Saint-Louis, 24 chemin de St Louis au Rove 13015.

Mercredi 5 février, dans le cadre des mobilisations de *Commémor'ation*, en hommage aux personnes exilées mortes et disparues aux frontières, *La Cimade* vous invite à un ciné-rencontre en ligne autour de « *En colère* », un court-métrage de Muriel Cravatte. Rendez-vous en ligne de 18h à 19h30.

Jeudi 6 février, 18h00, réunion sur l'accompagnement, à la MMDH, 34 cours Julien, 13006 (voir informations ci-dessus dans la rubrique « Réseau Hospitalité 13 »).

Jeudi 6 et 7 et 8 février, Commémor'ation des mort-es des frontières 2025, à Briançon et Montgenèvre ([Facebook Tous Migrants](#)).

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 25 et le 31 janvier, en ce qui concerne les demandes d'hébergement solidaire, le Réseau Hospitalité » de Marseille a relayé les appels d'un jeune couple et de trois jeunes hommes ; il a également assuré le suivi de plusieurs demandes en cours. Le Réseau s'occupe aussi, dans le cadre de sa mission *Droit et Accès aux Droits*, de demandes urgentes de mise à l'abri de personnes à la rue.

La constitution d'un groupe d'hébergeurs, entre amis, est une solution simple qui permet d'alléger grandement la « charge » d'un seul hébergeur : les séjours des demandeurs d'asile sont courts, la présence du groupe est rassurante et le Réseau Hospitalité vous appuie. Venez donc réfléchir avec nous à la question !

Pour nous joindre : contact@reseauhospitalite.org

<https://www.reseauhospitalite.org/> - <https://www.facebook.com/JPCsolidaire>

N'hésitez pas à diffuser largement ce journal ! Retrouvez l'ensemble des n° sur le site du Réseau